

WIZERNES



Réuni le 13 Juin 2016 sous la présidence de Monsieur Daniel HERBERT, Maire, le Conseil Municipal, après avoir pris acte des décisions du Maire dans le cadre des délégations qui lui ont été accordées, a adopté les questions suivantes :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Rapport annuel sur le service d'assainissement -

Le rapport 2015 sur le prix et la qualité du service d'assainissement établi par les services administratifs communaux est adopté sans observation ni remarque. Ce rapport est à la disposition du public qui peut le consulter en Mairie.

- Déclassement du domaine public -

Au vu des résultats de l'enquête publique qui s'est déroulée du 9 au 23 Mai 2016, le conseil municipal prononce le déclassement définitif du domaine public d'une partie de terrain jouxtant la parcelle AD 335 pour une surface de 145 m2.

- "Camp de Vacances des bruyères" -

Monsieur Pierre EVRARD est désigné pour représenter la Commune de Wizernes au Conseil d'Administration de l'Association "Camp de Vacances des Bruyères".

- Accueils de Loisirs -

Il est décidé pour l'année 2016, de renouveler d'une part l'adhésion de la Commune à l'association "Camp de Vacances des Bruyères" afin de permettre aux enfants de la Commune de fréquenter les accueils de loisirs organisés par cette association, et d'autre part la participation financière de la Commune pour les enfants wizernois qui fréquenteront le Centre de Loisirs "La Ruche" à Hallines, à hauteur du montant qui sera réclamé par jour à l'association du camp des Bruyères.

- Complexe Sportif Evolutif Couvert (COSEC) -

Le Conseil Municipal adopte les dispositions de la convention tripartite entre le Collège René Cassin et le Conseil Départemental, définissant les conditions et les horaires d'utilisation du COSEC et du plateau d'évolution extérieur pour l'année 2016 et autorise le Maire à la signer.

- Projet de fusion des communautés de communes du Canton de Fauquemburgues, de la Morinie, du Pays d'Aire et de la communauté d'agglomération de Saint-Omer -

Par 21 voix pour et une abstention, le Conseil Municipal approuve le projet de périmètre du nouvel EPCI issu de la fusion de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer et des Communautés de Communes du Canton de Fauquemburgues, de la Morinie et du Pays d'Aire, défini par arrêté préfectoral du 17 Mai 2016.

- Bibliothèque d'Agglomération de Saint-Omer -

Le Maire est autorisé à signer une convention à passer avec la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer pour une durée indéterminée, définissant les modalités de mises à disposition de 2 boîtes à lire sur le territoire de la Commune de Wizernes.

- **Travaux de viabilité rue d'Hallines** -

Compte tenu de la mise en sommeil de la SPL INNOVA pour une durée maximale de 2 ans, le Conseil décide de reprendre les travaux de viabilité de la rue d'Hallines au compte de la Commune de Wizernes.

- **Résidence du Val de Wisques** -

Suite à la résiliation de la concession d'aménagement conclue avec la SEM ACED pour la réalisation du lotissement du Val de Wisques, le conseil accepte la rétrocession des parcelles encore détenues par cette société à l'euro symbolique, et autorise la Commune à prendre en charge les frais de notaire.

- **Groupe scolaire Lévy Ullmann Perrault** -

Le Conseil Municipal émet un avis défavorable à la fermeture de classe élémentaire à la rentrée 2016/2017 annoncée par M. le Directeur académique de l'Éducation nationale du Pas-de-Calais.

- **Jeux Olympiques et Paralympiques** -

Le Conseil Municipal adopte une motion de soutien à la candidature de la Ville de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024.

- **Célébration des mariages** -

Suite à la décision de réaliser des travaux de réfection de la salle du conseil, le Conseil Municipal, conformément à l'avis favorable du Procureur de la République, accepte de délocaliser temporairement la célébration des mariages à la salle du foyer E. Leducq durant la période du 1^{er} Septembre au 3 Octobre 2016.

- **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal** -

Le Conseil Municipal émet un avis favorable au projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) dans le cadre du PLUi, qui s'articule autour de 4 grandes thématiques : l'habitat, les transports et les déplacements, le développement économique, et l'environnement.

FINANCES

- **Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux** -

Le Conseil Municipal accepte la subvention au titre de la DETR 2016 pour les travaux de rénovation de l'éclairage public au taux de 20 % du coût prévisionnel des travaux, au lieu de 25 % prévu initialement, et arrête un nouveau plan de financement.

- **Garderie des écoles primaire et maternelle** -

Il est décidé de réviser le tarif de la garderie pour l'année scolaire 2016/2017 et de les porter à 0,90 € la ½ heure et à 0,50 € le ¼ d'heure la période de 8 h à 8 h 15 et de 18 h à 18 h 15.

- **Cantine scolaire municipale** -

Pour l'année scolaire 2016/2017, le prix des repas est fixé à 3,70 € pour les wizernois et à 4,20 € pour les non wizernois, pour les élèves de primaire et de maternelle. Le repas des commensaux est porté à 6,00 €.

- **Installation des cirques** -

Il est décidé de modifier le droit de place réclamé lors de l'installation de cirques sur le domaine public communal. Le tarif est fixé à 25 € par jour de présence.

- Conservatoire à Rayonnement Départemental de Saint-Omer -

Le Conseil arrête différents tarifs à réclamer au CRD pour la réalisation de leur spectacle culturel dans les salles communales, en fonction de la configuration de la salle à mettre en place par les services techniques municipaux.

- Services généraux et d'assainissement - Compte administratif et compte de gestion du Receveur Municipal

Le Conseil procède à l'examen des comptes administratifs 2015 du service d'assainissement et du budget général, qui font apparaître les résultats suivants :

Service assainissement

LIBELLE	SECTION D'EXPLOITATION	SECTION D'INVESTISSEMENT
Recettes de l'exercice	430 633,17	212 726,32
Dépenses de l'exercice	410 806,28	44 299,98
Résultat antérieur	142 263,66	- 81 427,56
Résultat de clôture	162 090,55	86 998,78

Budget général

LIBELLE	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
Recettes de l'exercice	3 061 449,92	1 172 081,97
Dépenses de l'exercice	2 904 444,92	1 757 937,46
Résultat antérieur	365 453,91	431 077,12
Résultat de clôture	522 458,91	- 154 778,37

Les comptes de gestion du Receveur étant conformes aux écritures de la comptabilité administrative, sont également adoptés.

Affectation des résultats

Service assainissement

Compte tenu que la Commune n'a plus la compétence "Assainissement" depuis le 1^{er} Janvier 2016, le Conseil décide d'affecter ces résultats au budget général.

Services généraux

Compte tenu des résultats constatés le Conseil décide d'affecter les crédits inscrits au titre de l'autofinancement à la section d'investissement à hauteur de 300 000 €, le solde soit 384 549,46 € devenant l'excédent de fonctionnement reporté.

- Services généraux - Budget Supplémentaire 2016 -

Le Budget Supplémentaire 2016 est adopté. Il s'équilibre en dépenses et recettes à :

- Fonctionnement..... 569 549,46 €
- Investissement..... 777 026,45 €

AU TITRE DES INFORMATIONS

Monsieur HERBERT informe les conseillers :

- que la Commune n'organiserait pas de fête de la musique cette année, mais que les élèves de l'école de musique feraient une prestation à partir de 18 h 30, sur le site de l'école de musique, avec la participation de l'Harmonie Municipale.

- que les écoles de musique du CRD organisent une journée portes ouvertes le samedi 18 Juin, de 10 h à 12 h.

- qu'un concert aura lieu le 15 Juillet à 18 h à l'Eglise Saint-Folquin avec un pianiste de grande renommée.

- que les 3 bureaux de vote seront redécoupés et déplacés pour les prochaines élections.

AU TITRE DES QUESTIONS DIVERSES

Sont évoqués :

- La mise en double sens de la rue des Fleurs dans la partie comprise entre l'Allée de la Rose et la rue Guy Mollet,

- Les incivilités de la population,

- Les nombreux impayés du service de cantine.

Le Maire,



Daniel HERBERT